

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021 DU 03 JUIN 2022

Ordre du Jour

1. Ouverture de l'AG et salutations des membres et des personnalités.
2. Le mot du Président
3. Lecture et approbation du compte-rendu de la dernière AG
4. Compte-rendu financier de l'année 2021
5. Rapport des réviseurs aux comptes
6. Quitus au trésorier
7. Compte rendu des activités 2021
8. Renouvellement des membres du tiers sortant :
Annarella RAIMONDI, Éric ZIND, Alexandre BRAUNEISEN, Daniel CAZANOVE, Christian BIERMANN (en remplacement de Ignace ALBERTI, démissionnaire)
9. Nomination des réviseurs aux comptes
Actuellement Mmes KERNBEISS Estelle, TAROYAN Astrid, et Mr SCHUPP Christian)
10. Projets 2022

I. Ouverture

Le Président ouvre l'Assemblée générale à 19 heures 15 minutes.

Il adresse ses salutations à l'assemblée qui, après deux ans de crise sanitaire nécessitant sa tenue à huis clos, peut à nouveau se dérouler en présentiel. Il se réjouit de ce petit retour à la normale, seuls les jardiniers titulaires d'un jardin pouvant y participer.

Il remercie tout particulièrement les personnalités qui nous font l'honneur de leur présence :

Madame Brigitte KLINKERT, ministre et conseillère régionale

Monsieur Éric STRAUMANN, maire de Colmar

Monsieur Yves HEMEDINGER, député

Madame Odile UHLRICH MALLET, 1^{ère} adjointe à la mairie de Colmar

Madame Geneviève EBEL, conseillère municipale déléguée, (milieux naturels et gestion du domaine rural et forestier).

Deux personnes sont excusées : Monsieur Denis BRUN, vice-président, pour raison de santé et Madame DEHRING.

Il rappelle les différents points de l'ordre du jour.

Il propose d'observer une minute de silence en mémoire des jardiniers décédés au cours de l'année écoulée.

II. Le mot du Président

Résumé :

La crise sanitaire due au Covid a fait émerger ou renforcer de nouvelles convictions sur l'utilité publique de cultiver un jardin : nécessité des liens sociaux et culturels, renforcement du lien avec la nature et du respect de l'environnement, redécouverte du rythme des saisons, envie de manger des légumes sains cultivés sans pesticides, etc...

Citation :

[La situation sanitaire liée au COVID 19 s'est améliorée, cependant il convient de rester prudent. C'est pourquoi compte-tenu de la capacité de la salle, le Conseil d'Administration a décidé que seuls les jardinières et jardiniers attributaires d'un jardin pourraient participer à cette assemblée générale.

Ces deux années de crise sanitaire ont mis encore plus en évidence l'importance des jardins familiaux (pour preuve l'allongement de la liste d'attente) et de ce qu'ils apportent à celles et ceux qui ont la chance d'en avoir un.

Depuis leur existence, les jardins familiaux ont régulièrement connu une évolution en lien avec la conjoncture, période de guerre, crise économique, transformation de la société, accroissement du temps libre etc...

Aujourd'hui les jardins familiaux et collectifs sont à la fois un dispositif de solidarité et de citoyenneté et une opportunité pour les politiques de développement local. Ces espaces attribués à des familles répondent à une multitude de besoins

sociaux et culturels.

Les enjeux du développement durable sont par ailleurs un des éléments de ce retour en grâce avec la volonté de manger des légumes sains, cultivés en respectant un jardinage au naturel. Retrouver un lien, un contact physique avec la nature y contribue également.

De nos jours tout va très vite, les communications qui imposent l'instantanéité des réponses aux questions à peine posées, les réseaux sociaux qui s'enflamment avant de réfléchir, le réchauffement climatique qui s'accélère et s'accompagne plus largement d'un dérèglement généralisé des cycles saisonniers avec des conséquences visibles sur la santé des plantes et la biologie des espèces animales ; et puis il y a le monde du jardin qui prend son temps et évolue au rythme des saisons.

En nous inscrivant dans une démarche respectueuse de l'environnement, nous contribuons à pérenniser nos jardins et à les développer...]

Monsieur le Maire ayant encore d'autres obligations, le Président lui cède la parole.

Participant depuis 14 ans à nos assemblées générales en tant que député, c'est en successeur de Monsieur Gilbert MEYER qu'il lui dédie une pensée et qu'il emporte comme souvenir le chevalet portant son nom.

La ville de Colmar est engagée depuis de longues années auprès de l'AJFC et cela de plusieurs façons :

- Mise à disposition de 22 hectares de terrain répartis sur 15 sites différents et générant environ 650 jardins.
- Aménagement externe des sites – engrillagement, pose de portails et adduction de l'eau sur les nouveaux sites créés – pour un montant d'environ 20 000 € par an (dont aides de la CEA).
- La fourniture du matériel, grillage, piquets extérieurs, restauration des gouttières, bois de construction des abris et portillons – s'élève à 12 000 € par an
- Attribution d'une subvention sous forme de remboursement de la TVA du matériel acheté par l'association d'un montant de 6 000 € pour 2021.
- Fourniture via les Espaces Verts de Colmar de 90 tonnes par an de gravillons, de 30 tonnes par an de sable pour l'aménagement et l'entretien des parkings et des allées principales, et de terre pour (re)niveler les terrains qui s'affaissent.

Monsieur le Maire annonce que la négociation de l'achat par la ville d'un terrain situé en face du Grillenbreit est en cours.

Il rappelle que la convention entre la Ville de Colmar et l'association est à renouveler depuis le 12/02/2020 ; la crise sanitaire semblant jugulée, il convient maintenant d'organiser cet évènement.

Un jardinier du site de l'III se plaint de ne pas avoir vu l'ombre d'un gravillon depuis très longtemps : le maire le renvoie au Président. Idem pour un autre jardinier qui s'enquiert de l'obtention d'une gouttière pour la récupération d'eau de pluie afin de contribuer un tant soit peu à la lutte contre le réchauffement climatique.

En conclusion, il qualifie nos jardins de lieux riches en convivialité et échanges pluri culturels qui en font des endroits où on se sent certainement à l'aise.

Il cite un proverbe : « *On n'entend jamais la forêt pousser mais la branche qui tombe* », puis nous remercie : « *Merci à tous et belle saison d'été !* »

Le président remercie le maire pour ces belles paroles et répond brièvement aux deux intervenants :

- La crise sanitaire n'a pas permis d'organiser avec la mairie les livraisons de gravillons ou concassé, seules les urgences ont été prises en compte.
- Il y a un petit stock disponible au siège, le jardinier désireux de s'en procurer peut venir en chercher.
- La programmation d'une réunion avec la mairie est en cours.
- La réfection des grillages ou des portails se fait par roulement annuel sur les différents sites ; le site de l'III est concerné en 2022.

III. Approbation du compte-rendu de la dernière assemblée générale

La secrétaire lit le procès-verbal de l'assemblée générale 2020 qui s'était tenue à huis clos le 25 juin 2021. Celui-ci est consultable dans son intégrité sur le site de l'AJFC.

Le président reprend la parole pour faire procéder à son adoption par l'assemblée :

Il est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

IV. Compte-rendu financier de l'année 2021 par le trésorier Alexandre BRAUNEISEN

Résumé :

Le trésorier, Alexandre BRAUNEISEN, expose les chiffres détaillés des recettes et des dépenses effectuées en 2021. Le montant des recettes s'élevant à **112 570,65 €**, celui des dépenses à **99 091,21 €**, le solde positif de **10 588,90 €** permet d'envisager la mise en place de projets nouveaux sans mettre en danger l'assise financière de l'association.

Citation :

[Mesdames, Messieurs, chers Membres,

En ma qualité de trésorier, j'ai le devoir et le plaisir de vous présenter les comptes de l'exercice pour l'année 2021.

L'association a clôturé les comptes de son exercice comptable le 31 décembre 2021 et les réviseurs aux comptes ont effectué leurs contrôles le 22 mai 2022 au siège de l'association.

Je vous rappelle que notre comptabilité est tenue selon la méthode dite de caisse et l'association n'établit pas de bilan mais tient l'inventaire de ses réserves et de ses investissements ; en outre, elle établit régulièrement un rapprochement bancaire qui lui permet d'établir la réalité de la trésorerie disponible de l'association.

Le présent rapport évoquera successivement les points suivants :

1. Résultat relatif à de la gestion comptable de l'exercice 2021.
2. Trésorerie au 31/12/2021.
3. Remerciement.

Eventuelles questions des membres.

Enfin, à la suite de cet exposé, nous soumettrons les présents comptes à votre approbation.

1. Gestion comptable de l'exercice 2021

Nous avons enregistré 46 changements de jardiniers.

Recettes : comme chaque année, l'essentiel des recettes proviennent :

- des cotisations, en éditant 648 appels à cotisation – dont 370 avec l'eau consommée des terrains raccordés à l'eau courante – pour un montant total de : **87 719,90 €**
- de la subvention TVA de la ville de Colmar sur les dépenses d'investissement de : **6 492,58 €**
- des dépôts de garantie pour : **2 890,54 €**
- des produits financiers pour : **907,63 €**
- du solde excédentaire de l'exercice 2020 de : **14 560 €**

Ce qui nous fait un total des recettes pour l'exercice 2021 de :

112 570,65 €

Dépenses : au cours de l'exercice 2021, le montant total des dépenses s'élève à **99 091,21 €**

Catégories des plus grandes dépenses	
Dépenses de Fonctionnement	39 929,82 €
Repas équipe / journée travail	1 544,25 €
Frais financier	1 992,02 €
Bureau	773,21 €
Déplacement / Essence	1 097,93 €
Facture eau	22 779,80 €
Dépenses d'investissement	17 626,93 €
Achats boissons	998,99 €
Assurances (Mavic)	9 332,24 €
Energie (Vialis)	1 834,17 €

2. Trésorerie

L'association présente à la clôture de l'exercice 2021, un résultat comptable créditeur d'un montant de **10 588,90 €** qui correspondent à la différence entre les recettes et les dépenses. Ce montant sera porté au prévisionnel 2022.

Le compte des dépôts de garantie de l'association est créditeur de **51 010,76 €**.

En conclusion, il y a lieu de considérer que la comptabilité de l'exercice 2021 de l'association ne présente aucun signe d'alerte particulier et s'inscrit dans le développement logique de son activité avec une situation financière saine et aucun endettement financier, ce qui nous permet d'envisager de mettre en place des projets nouveaux, sans pour autant, mettre en danger l'assise financière.

3. Remerciement

Au nom de l'association, je tiens à remercier Monsieur le Maire de la ville de Colmar pour la subvention sous forme de remboursement de TVA sur les dépenses d'investissement de 2021 d'un montant de **6 492,58 €**, ainsi que pour la subvention d'investissement de **12 000 €** (grillages rigides, poteaux).

Avez-vous des questions ? NON

Je vous remercie de votre bienveillante attention.]

Le Président reprend la parole pour rappeler que les tarifs de l'association sont inchangés depuis 2016, et ce malgré l'augmentation du coût de la vie.

Il précise aussi que les puits et les abris + portillons sont la propriété de l'association et que leur entretien lui incombe, à condition qu'elle soit informée des éventuels dysfonctionnements.

Il propose à l'assemblée d'approuver le compte rendu financier du trésorier :

Le rapport est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

V. **Rapport des réviseurs aux comptes**

Citation :

[Conformément au mandat qui nous a été confié lors de la dernière l'Assemblée Générale, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'Association des jardins familiaux de Colmar, arrêtés au 31 décembre 2021, et qui portaient sur la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Notre mission a été effectuée au siège de l'association le 22 mai 2022.

Nous avons procédé à la vérification des dépenses enregistrées au cours de l'exercice par le pointage avec les documents justificatifs et obtenu tous les détails et explications nécessaires grâce à une bonne tenue de la comptabilité.

Au terme de notre mission et compte tenu de ce qui précède, nous estimons que les comptes annuels, clos le 31 décembre 2021, donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'association.

Nous tenons à remercier Mr Brauneisen, trésorier de l'association, pour sa disponibilité et la rigueur avec laquelle il remplit sa mission.

Nous invitons l'Assemblée générale à approuver sans réserve les comptes de l'exercice 2021 qui vous ont été présentés et à donner décharge au trésorier.

En foi de quoi, nous avons rédigé le présent rapport.

Fait à Colmar, le 22 mai 2022

Mme TAROYAN Astrid

Mme Estelle KERNBEISS

Mr SCHUPP Christian]

Madame TAROYAN a tenu à faire part à l'assemblée de son admiration pour la tenue exemplaire des comptes, et donc de la qualité en or (sic) de notre trésorier, Alexandre BRAUNEISEN. Depuis 3 ans qu'elle exécute la révision des comptes de l'AJFC, elle n'a jamais rencontré de problème : toutes les factures, tous les extraits, tous les documents sont disponibles et sont fournis à la demande fort aimablement et quasiment instantanément par Alexandre.

VI. Quitus au trésorier

Le Président demande à l'assemblée si elle d'accord pour approuver le rapport des vérificateurs aux comptes, et propose alors de donner décharge au trésorier.

A l'unanimité, QUITUS est accordé au trésorier pour l'exercice 2021.

VII. Compte-rendu des activités de l'année 2021 par le Président

La crise sanitaire due au COVID a encore entravé les différentes activités et travaux effectués par une poignée réduite de bénévoles : Ignace, Dominique, Christian, Michel, Alexandre et tous les autres qui ont apporté une aide plus ponctuelle. Leur engagement sans faille pour les « gros » travaux, même pendant le congé estival, est souligné par le président. Cela a permis de faire « tourner la maison » et il les en remercie chaleureusement.

Liste non exhaustive des différents travaux effectués :

- 7 « grands » nettoyages de jardin, l'un d'eux ayant par exemple monopolisé 4 bénévoles pendant 4 jours.
- Pose par la société ARKEDIA de grillage rigide (Pflixbourg), remplacement des portails d'entrée (Ill et Dagsbourg).
- Les portillons de jardin étant construits par l'association en bois de sapin, la nécessité de leur remplacement pour cause de vétusté s'accélère ; 150 à 200 portillons seront concernés dans les prochains temps.
- L'entretien des parties communes des sites Ill, Trois Châteaux, Pflixbourg.
- La réparation des puits, des abris fracturés ou délabrés sur les sites Ill, Dagsbourg, Mittelhardt.
- 2 passages de la commission de contrôle des jardins (juin et septembre) ont entraîné l'envoi de, respectivement, 75 et 114 courriers et ont malheureusement aboutis à 10 résiliations en fin de saison.
- Après remise en état, 56 jardins ont été attribués à de nouveaux jardiniers.
- Les réunions, le ménage et les permanences, quand c'était possible, ont été tenus tout au long de l'année.

Le président remercie encore une fois tout le monde et rappelle que l'association est toujours joignable 24h/24 grâce au transfert d'appel automatique, mais invite les jardiniers à faire preuve de savoir vivre pour ne pas abuser de cette possibilité.

VIII. Renouvellement du tiers sortant

Annarella RAIMONDI, Éric ZIND, Alexandre BRAUNEISEN, Daniel CAZANOVE, Christian BIERMANN (en remplacement d'Ignace ALBERTI, démissionnaire).

Le tiers sortant est réélu à la majorité des voix (trois contre).

Conformément au chapitre 3, article 14 de nos statuts, un Conseil d'administration extraordinaire suivra cette assemblée générale pour acter cette élection.

Le président rend un hommage appuyé à **Ignace ALBERTI**, qui depuis de très longues années, s'est engagé corps et âme au sein de l'association : **MERCI Ignace**.

IX. Nomination des réviseurs aux comptes pour l'exercice 2022

Mesdames Astrid TAROYAN, Estelle KERNBEISS et Monsieur Christian SCHUPP, réviseurs aux comptes se représentent ;
Madame Céline ELSAESSER présente sa candidature ;
Le Président propose de les reconduire / nommer pour l'exercice 2022.

Les réviseurs aux comptes sont nommés à l'unanimité pour l'exercice 2022.

X. Projets pour l'année 2022

Citation d'Alexandre :

1er projet :

Campagne de mise en peinture des abris sur les terrains CIMETIERE, ILL, DAGSBOURG 1 et 2, ce qui représente 204 abris pour un montant de 8 642,51 €.

2ème projet :

Fabrication et remplacement de 5 abris sur les différents terrains.

3ème projet : (selon l'avancée du budget de l'année)

Travaux à l'entreprise :

Pose de grillage rigide en périphérie du terrain du Pflixbourg., deuxième tranche.

Remplacement des portails d'accès du site Koenig.

Remplacement du portail arrière du portail du site Dagsbourg.

Pose de grillage rigide autour du site Ill, première tranche.

Les sommes restantes seront allouées à la gestion et au fonctionnement de l'association.]

XI. Interventions des invités

- **Madame la ministre, Brigitte KLINKERT**

Elle remercie et félicite le président et le comité pour la bonne tenue de l'association.

Après avoir rappelé les différentes actions qu'elle a menées au sein de son ministère, elle souligne la contribution, certes apparemment modeste, que fournit chaque jardinier pour relever le défi climatique et sauver la planète en produisant des fruits et des légumes sagement, localement et à moindre coût tout en cultivant (aussi) la convivialité entre les jardiniers.

En conclusion elle réitère l'assurance de toute son aide et soutien à l'association.

Le président remercie Madame la ministre pour son intervention.

- **Monsieur le député, Yves HEMEDINGER**

Refusant de faire de la politique en cette veille électorale mais citant tout de même les promesses non tenues du gouvernement, il félicite l'association particulièrement bien gérée grâce au président, qui sait transformer un désaccord en débat constructif.

Il loue la noblesse du travail de la terre, se souvient qu'avec Messieurs HANAUER et SIFFERT de l'équipe municipale précédente, il a toujours participé aux assemblées générales de l'association et ainsi veillé au versement des subventions nécessaires.

Personne ne posant de questions, il nous souhaite une bonne soirée.

Le président remercie Monsieur le député pour son intervention.

Le tirage au sort de la tombola permet l'attribution de 20 lots constitués de diverses plantes.

Le président clôture l'assemblée générale à 20h 30 et invite l'assemblée au pot de l'amitié.

La secrétaire

Le Président

Annarella RAIMONDI

Daniel CAZANOVE